

Rapport annuel

SYNDICAT D'EAU DU TRÉGOR

# Prix & Qualité

*service de l'eau potable*

## DU SERVICE PUBLIC



Rapport relatif au prix et à la qualité du service public d'eau potable pour l'exercice 2016  
présenté conformément à l'article L.2224-5 du code général des collectivités territoriales.

EXERCICE

2016

# Sommaire

■	<b>CARACTÉRISATION TECHNIQUE DU SERVICE PUBLIC.....</b>	<b>3</b>
■	ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU SERVICE .....	3
■	ESTIMATION DE LA POPULATION DESSERVIE .....	3
■	CONDITIONS D'EXPLOITATION DU SERVICE .....	3
■	PRESTATIONS ASSURÉES DANS LE CADRE DU SERVICE .....	3
■	RESSOURCES EN EAU .....	3
■	NOMBRE D'ABONNEMENTS.....	4
■	VOLUMES MIS EN DISTRIBUTION ET VENDUS.....	5
■	LONGUEUR DU RÉSEAU .....	5
■	<b>TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE PUBLIC .....</b>	<b>6</b>
■	FIXATION DES TARIFS EN VIGUEUR .....	6
■	PRIX DU SERVICE DE L'EAU POTABLE.....	6
■	LE PRIX DE L'EAU TARIF HORS REDEVANCE DE POLLUTION DOMESTIQUE .....	7
■	LE PRIX DE L'EAU Y COMPRIS REDEVANCE POLLUTION .....	8
■	RECETTES D'EXPLOITATION .....	9
■	DÉPENSES PARTICULIÈRES DE LA COLLECTIVITÉ .....	9
■	<b>INDICATEURS DE PERFORMANCE DU SERVICE.....</b>	<b>10</b>
■	QUALITÉ DE L'EAU .....	10
■	PROTECTION DES RESSOURCES EN EAU .....	10
■	CONNAISSANCE ET GESTION PATRIMONIALE DU RESEAU .....	10
■	PERFORMANCE DU RÉSEAU .....	12
■	RENOUVELLEMENT DES RÉSEAUX.....	13
■	<b>FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS DU SERVICE .....</b>	<b>14</b>
■	TRAVAUX ENGAGÉS AU COURS DE L'EXERCICE .....	14
■	BRANCHEMENTS EN PLOMB .....	14
■	ÉTAT DE LA DETTE.....	14
■	AMORTISSEMENTS RÉALISÉS .....	14
■	PRÉSENTATION DES PROJETS À L'ÉTUDE EN VUE D'AMÉLIORER LA QUALITÉ DU SERVICE À L'USAGER ET LES PERFORMANCES ENVIRONNEMENTALES DU SERVICE .....	15
■	<b>ACTIONS DE SOLIDARITÉ ET DE COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE .....</b>	<b>16</b>
■	AIDE AU PAIEMENT DES FACTURES D'EAU DES PERSONNES EN SITUATION DE PRÉCARITÉ .....	16
■	OPÉRATIONS DE COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE .....	16

# ■ Caractérisation technique du service public de l'eau potable

## ■ ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU SERVICE

Le SYNDICAT D'EAU DU TREGOR regroupe les communes de CAMLEZ, LOUANNEC, PENVENAN, PLOUGRESCANT, PLOUGUIEL, SAINT-QUAY-PERROS, TRELEVERN et TREVOU-TREGUIGNEC.

## ■ ESTIMATION DE LA POPULATION DESSERVIE

28 000 habitants

## ■ CONDITIONS D'EXPLOITATION DU SERVICE

Le service est exploité en régie.

## ■ PRESTATIONS ASSURÉES DANS LE CADRE DU SERVICE

La collectivité prend en charge :

<b>Gestion du service</b>	application du règlement du service, fonctionnement, surveillance et entretien des installations, relève des compteurs
<b>Gestion des abonnés</b>	accueil des usagers, facturation
<b>Mise en service</b>	des branchements
<b>Entretien</b>	de l'ensemble des ouvrages
<b>Renouvellement</b>	de l'ensemble des ouvrages

## ■ RESSOURCES EN EAU

### • Points de prélèvement

Ouvrage	Débit nominal [m <sup>3</sup> /h]	Prélèvement 2015 [m <sup>3</sup> ]	Prélèvement 2016 [m <sup>3</sup> ]	Variation 2015/2016
Prise d'eau de Pont scoul sur le GUINDY PLOUGUIEL Prélèvement d'eau de surface	300	527 860	408 910	-22,53 %
Captage de Traou Guern PLOUGUIEL Prélèvement en nappe souterraine	190	558 990	599 690	+7,28 %
<b>Total des prélèvements [m<sup>3</sup>]</b>		<b>1 086 850</b>	<b>1 008 600</b>	<b>-7,20 %</b>

- *Importations d'eau*

Import depuis	Importé en 2015 [m³]	Importé en 2016 [m³]
LANNION	22 050	11 080
SYNDICAT DE KERNEVEC	125 930	252 020
SYNDICAT DE KREIS TREGER	4 740	4 520
SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE	43 040	52 270

- *Volumes produits*

Ouvrage	Capacité de production [m³/j]	Production 2015 [m³]	Production 2016 [m³]	Variation 2015/2016
Station de Pont Scoul PLOUGUIEL Traitement complet	4 000	487 630	330 760	-32,17 %
Station de Kermenou PLOUGUIEL Traitement complet	3 800	516 720	575 880	+11,45 %

- *Total des volumes d'eau potable*

Total des ressources [m³]	2015	2016	Variation
Ressources propres	1 004 350	906 640	-9,73 %
Importations	195 760	319 890	+63,41 %
<b>Total général</b>	<b>1 200 110</b>	<b>1 226 530</b>	<b>+2,20 %</b>

## ■ NOMBRE D'ABONNEMENTS

Abonnements	2015	2016	Variation
Nombre d'abonnements domestiques	10 144	10 191	+0,46 %
Nombre d'abonnements non domestiques	1	1	0,00 %
<b>Nombre total d'abonnements</b>	<b>10 145</b>	<b>10 192</b>	<b>+0,46 %</b>

Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L. 213-10-3 du code de l'environnement.

- *Répartition des abonnés par commune*

CAMLEZ	458
LANNION	44
LOUANNEC	1 773
PENVENAN	2 400
PERROS-GUIREC	6
PLOUGRESCANT	1 305
PLOUGUIEL	1 113
SAINT-QUAY-PERROS	813
TRELEVERN	978
TREVOU-TREGUIGNEC	1 302
<b>Total des abonnés</b>	<b>10 192</b>

## ■ VOLUMES MIS EN DISTRIBUTION ET VENDUS

Volumes [m <sup>3</sup> ]	2015	2016	Variation
Volume produit	1 004 350	906 640	-9,73 %
Volume importé	195 760	319 890	+63,41 %
Volume exporté	- 283 930	- 299 250	+5,40 %
<b>Volume mis en distribution</b>	<b>916 180</b>	<b>927 280</b>	+1,21 %
Volume vendu aux abonnés domestiques	664 438	686 050	+3,25 %
Volume vendu aux abonnés non domestiques	9 789	7 949	-18,80 %
<b>Volume total vendu aux abonnés</b>	<b>674 227</b>	<b>693 999</b>	<b>+2,93 %</b>

La consommation moyenne par abonnement domestique est de : 67 m<sup>3</sup> par an. Elle était de 66 m<sup>3</sup> en 2015.

### ● *Détail des exportations d'eau*

Export vers	Exporté en 2015 [m <sup>3</sup> ]	Exporté en 2016 [m <sup>3</sup> ]
SYNDICAT DE KERNEVEC	246 430	250 100
SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE	37 500	49 150
Volume total exporté	- 283 930	- 299 250

## ■ LONGUEUR DU RÉSEAU

	2015	2016	Variation%
Linéaire du réseau hors branchements en km	428,0	428,3	+0,07 %

# ■ Tarification et recettes du service public de l'eau potable

## ■ FIXATION DES TARIFS EN VIGUEUR

L'assemblée délibérante vote les tarifs concernant la part collectivité.

Les taxes et redevances sont fixées par les organismes concernés.

Le service est assujéti à la TVA.

## ■ PRIX DU SERVICE DE L'EAU POTABLE

Le prix du service comprend :

- Une partie fixe ou abonnement
- Une partie proportionnelle à la consommation d'eau potable

Les abonnements sont payables d'avance semestriellement.

Les volumes sont relevés annuellement.

Les consommations sont payables au vu du relevé. Les facturations intermédiaires sont basées sur une consommation estimée.

### • *Redevance de pollution domestique*

La redevance de pollution domestique est reversée à l'agence de l'eau. Son montant, en € par m<sup>3</sup>, est calculé chaque année par l'agence de l'eau.

Elle est unique sur l'ensemble du service.

	1 <sup>er</sup> jan 2016	1 <sup>er</sup> jan 2017
Redevance de pollution domestique	0,3000	0,3000

# SYNDICAT D'EAU DU TRÉGOR

EAU POTABLE

2016

tarif domestique du syndicat

## ■ LE PRIX DE L'EAU Tarif hors redevance de pollution domestique

Evolution du tarif de l'eau

	Désignation	1 <sup>er</sup> jan 2016	1 <sup>er</sup> jan 2017	Variation
<b>Part de la collectivité</b>				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	98,95	102,91	+4,00 %
	Abonnement diam 30 mm	123,66	128,61	+4,00 %
	Abonnement diam 40 mm	123,66	128,61	+4,00 %
	Abonnement diam 50 mm	333,86	347,21	+4,00 %
	Abonnement diam 60 mm	333,86	347,21	+4,00 %
	Abonnement diam 80 mm	403,40	419,54	+4,00 %
	Abonnement diam 100 mm	457,44	475,74	+4,00 %
Part proportionnelle [€ HT/m <sup>3</sup> ]	le m <sup>3</sup>	0,989	1,019	+3,03 %
<b>Redevances et taxes</b>				
	redevance SDAEP [€/an]	11,80	12,00	+1,69 %
	TVA	5,5 %	5,5 %	

\* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m<sup>3</sup>

### • Composantes de la facture d'un usager de 120 m<sup>3</sup>

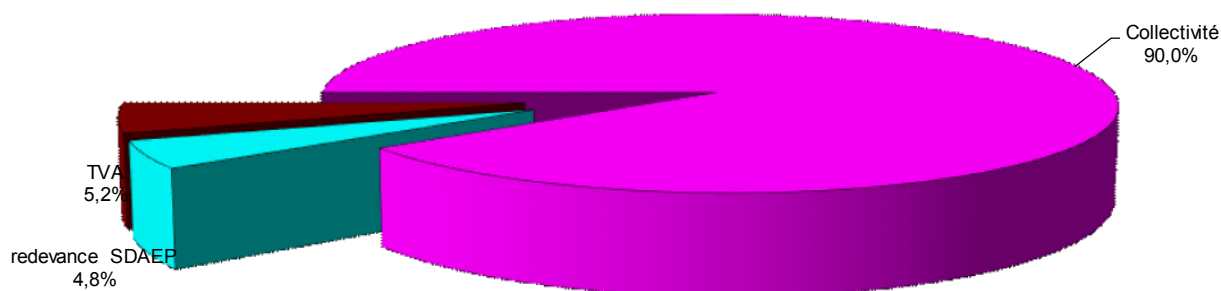
	1 <sup>er</sup> jan 2016	1 <sup>er</sup> jan 2017	Variation
Collectivité	217,63	225,19	+3,47 %
redevance SDAEP	11,80	12,00	+1,69 %
TVA	12,62	13,05	+3,41 %
<b>Total [€ TTC]</b>	<b>242,05</b>	<b>250,24</b>	<b>+3,38 %</b>

<b>Variation COLLECTIVITE (HT)</b>
+3,47 %

Prix théorique du m<sup>3</sup> pour un usager consommant 120 m<sup>3</sup> :  
 Prix théorique du litre pour un usager consommant 120 m<sup>3</sup> :

2,09 €/m<sup>3</sup>  
 0,0021 €/l

### Répartition au 1er janvier 2017



# SYNDICAT D'EAU DU TRÉGOR

EAU POTABLE

2016

tarif domestique du syndicat

## ■ LE PRIX DE L'EAU y compris Redevance pollution

Evolution du tarif de l'eau

	Désignation	1 <sup>er</sup> jan 2016	1 <sup>er</sup> jan 2017	Variation
<b>Part de la collectivité</b>				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	98,95	102,91	+4,00 %
	Abonnement diam 30 mm	123,66	128,61	+4,00 %
	Abonnement diam 40 mm	123,66	128,61	+4,00 %
	Abonnement diam 50 mm	333,86	347,21	+4,00 %
	Abonnement diam 60 mm	333,86	347,21	+4,00 %
	Abonnement diam 80 mm	403,40	419,54	+4,00 %
	Abonnement diam 100 mm	457,44	475,74	+4,00 %
Part proportionnelle [€ HT/m <sup>3</sup> ]	le m <sup>3</sup>	0,989	1,019	+3,03 %
<b>Redevances et taxes</b>				
	redevance SDAEP [€/an]	11,80	12,00	+1,69 %
	Redevance de pollution domestique	0,30	0,30	0,00 %
	TVA	5,5 %	5,5 %	

\* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m<sup>3</sup>

### ● Composantes de la facture d'un usager de 120 m<sup>3</sup>

	1 <sup>er</sup> jan 2016	1 <sup>er</sup> jan 2017	Variation
Collectivité	217,63	225,19	+3,47 %
redevance SDAEP	11,80	12,00	+1,69 %
Redevance de pollution domestique	36,00	36,00	0,00 %
TVA	14,60	15,03	+2,95 %
<b>Total [€ TTC]</b>	<b>280,03</b>	<b>288,22</b>	<b>+2,92 %</b>

Variation COLLECTIVITE (HT)
+3,47 %

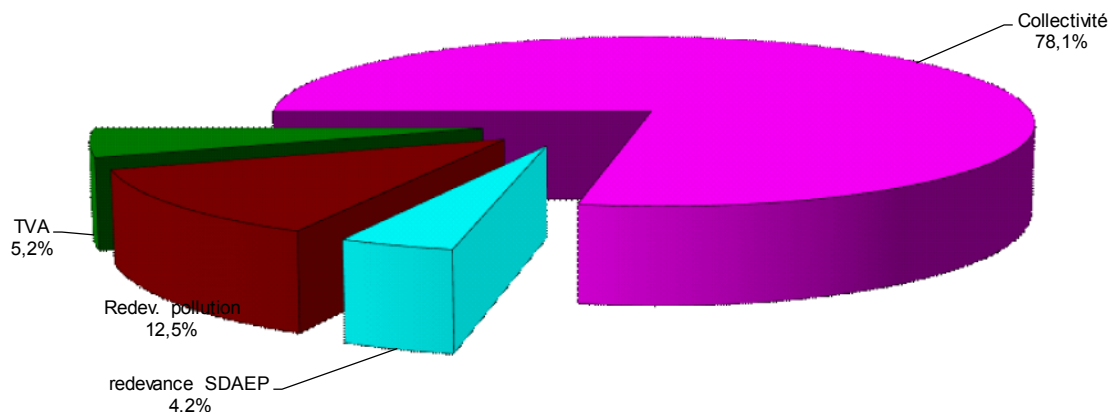
Prix théorique du m<sup>3</sup> pour un usager consommant 120 m<sup>3</sup> :

2,40 €/m<sup>3</sup>

Prix théorique du litre pour un usager consommant 120 m<sup>3</sup> :

0,0024 €/l

### Répartition au 1er janvier 2017





## ■ RECETTES D'EXPLOITATION

- Recettes de la collectivité

	2015	2016	Variation
Recettes de vente d'eau			
Recettes vente d'eau domestiques	1 722 490,35 €	1 785 526,05 €	+3,66 %
dont abonnements	1 088 430,75 €	1 126 821,50 €	+3,53 %
Recettes vente d'eau non domestiques	9 951,05 €	8 330,80 €	-16,28 %
dont abonnements	455,72 €	469,24 €	+2,97 %
Recettes de volume exporté	93 269,95 €	111 779,95 €	+19,85 %
<b>Total recettes de vente d'eau</b>	<b>1 825 711,35 €</b>	<b>1 905 636,80 €</b>	<b>+4,38 %</b>
Autres recettes			
Recettes de raccordement	128 918,91 €	90 494,11 €	
Excédent année précédente	249 048,52 €	318 516,16 €	
Divers	257 504,96 €	275 410,00 €	
Loyer antennes	4 062,70 €	4 038,16 €	
<b>Total des recettes</b>	<b>2 465 246,44 €</b>	<b>2 594 095,23 €</b>	

## ■ DÉPENSES PARTICULIÈRES DE LA COLLECTIVITÉ

	2015	2016	Variation
Dépenses de volume importé	29 867,93 €	72 785,30 €	+143,69 %

## ■ Indicateurs de performance du service de l'eau potable

### ■ QUALITÉ DE L'EAU

Les données relatives à la qualité de l'eau distribuée définies par l'article D.1321-103 du Code de la Santé Publique sont indiquées dans le rapport établi et transmis par l'ARS. Parallèlement l'exploitant vérifie la qualité de l'eau distribuée, par des analyses menées dans le cadre de l'autocontrôle.

### ■ PROTECTION DES RESSOURCES EN EAU

Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau

<b>valeur globale de l'indice d'avancement de la protection de la ressource,</b> <small>calculée en tenant compte des volumes annuels d'eau produits ou achetés à d'autres services publics d'eau potable</small>
<b>80 %</b>

### ■ CONNAISSANCE ET GESTION PATRIMONIALE DU RESEAU

Indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable a évolué en 2013 (indice modifié par arrêté du 2 décembre 2013). De nouvelles modalités de calcul ayant été définies, les valeurs d'indice affichées à partir de l'exercice 2013 ne doivent pas être comparées à celles des exercices précédents.

L'obtention de 40 points, globalement, au niveau des parties A et B ci-dessous, est nécessaire pour considérer que le service dispose du descriptif détaillé des ouvrages de distribution d'eau potable mentionné à l'article D 2224-5-1 du code général des collectivités territoriales.

La valeur de l'indice est obtenue en faisant la somme des points indiqués dans les parties A, B et C décrites ci-dessous et avec les conditions suivantes :

- Les 30 points d'inventaire des réseaux (partie B) ne sont comptabilisés que si les 15 points des plans de réseaux (partie A) sont acquis.
- Les 75 points des autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (partie C) ne sont comptabilisés que si au moins 40 des 45 points de l'ensemble plans des réseaux et inventaire des réseaux (parties A + B) sont acquis.

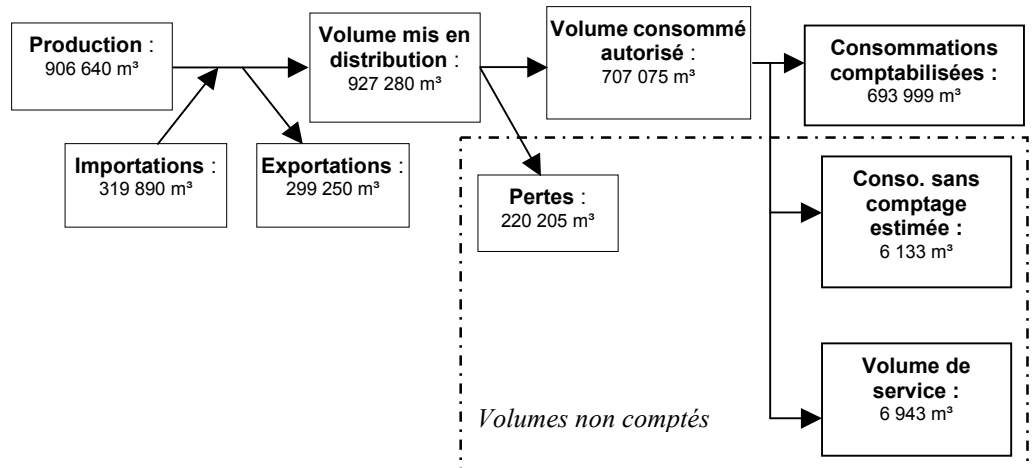
La valeur de cet indice varie entre 0 et 120.

		nombre de points	points obtenus
<b>PARTIE A : PLAN DES RESEAUX (15 points)</b>			
VP.236	Existence d'un plan des réseaux mentionnant la localisation des ouvrages principaux (ouvrage de captage, station de traitement, station de pompage, réservoir) et des dispositifs de mesures	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.237	Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 5 points non : 0 point	5
<b>PARTIE B : INVENTAIRE DES RESEAUX (30 points)</b> (rappel : les 15 points de la partie A doivent avoir été obtenus pour bénéficier de points supplémentaires)			
VP.238	Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.240	Intégration, dans la procédure de mise à jour des plans, des informations de l'inventaire des réseaux (pour chaque tronçon : linéaire, diamètre, matériau, date ou période de pose, catégorie d'ouvrage, précision cartographique)	<b>Condition à remplir pour prendre en compte les points suivants</b>	
VP.239	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres	1 à 5 points sous conditions (1)	5
VP.241	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose	0 à 15 points sous conditions (2)	15
<b>PARTIE C : AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION DES RESEAUX (75 points)</b> (rappel : 40 points doivent avoir été obtenus globalement en partie A et B, pour pouvoir bénéficier de points supplémentaires)			
VP.242	Localisation des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, purges, PI,...) et des servitudes de réseaux sur le plan des réseaux	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.243	Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et de distribution (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.244	Localisation des branchements sur le plan des réseaux	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.245	Pour chaque branchement, caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.246	Identification des secteurs de recherches de pertes d'eau par les réseaux, date et nature des réparations effectuées	oui : 10 points non : 0 point	0
VP.247	Localisation à jour des autres interventions sur le réseau (réparations, purges, travaux de renouvellement, etc.)	oui : 10 points non : 0 point	0
VP.248	Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.249	Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux sur au moins la moitié du linéaire de réseaux	oui : 5 points non : 0 point	0
	<b>TOTAL</b>	<b>120</b>	<b>95</b>

(1) un taux minimum de 50 % est requis – les taux de 50, 60, 70, 80, 90 et 95% ou plus correspondent respectivement à 0, 1, 2, 3, 4 et 5 points

(2) un taux minimum de 50 % est requis – les taux de 50, 60, 70, 80, 90 et 95% ou plus correspondent respectivement à 10, 11, 12, 13, 14 et 15 points

## ■ PERFORMANCE DU RÉSEAU



Les consommations sans comptage (en particulier incendie) sont évaluées à 6 133 m<sup>3</sup>.

Les volumes de service (vidanges, purges, lavages de réservoir,...) sont évalués à 6 943 m<sup>3</sup>.

L'arrêté du 2 mai 2007 définit les indicateurs suivants :

**- rendement du réseau de distribution =**

(consommations comptabilisées+exportations+estimation consommations sans comptage+volume de service) / (volume produit + importations)

	2012	2013	2014	2015	2016
Rendement du réseau de distribution [%]	76,2 %	78,9 %	82,1 %	80,9 %	82,0 %

*N.B. : la définition du rendement a changé à partir des valeurs de l'année 2007*

**- indice des volumes non comptés =**

(estimation consommations sans comptage+volume de service+pertes) / (365 \* longueur du réseau hors branchements)

	2012	2013	2014	2015	2016
Indice linéaire des volumes non comptés [m <sup>3</sup> /km/j]	2,0	1,7	1,4	1,5	1,5

**- indice linéaire de pertes en réseau =**

pertes / (365 \* longueur du réseau hors branchements)

	2012	2013	2014	2015	2016
Indice linéaire de pertes en réseau [m <sup>3</sup> /km/j]	1,9	1,7	1,3	1,5	1,4

**- indice linéaire de consommation=**

(consommations comptabilisées+exportations+estimation consommations sans comptage+volume de service) / (365 \* longueur du réseau hors branchements)

	2012	2013	2014	2015	2016
Indice linéaire de consommation [m <sup>3</sup> /km/j]	6,1	6,2	6,1	6,2	6,4
Seuil de rendement [%]	66,2 %	66,2 %	66,2 %	66,2 %	66,3 %

Le rendement est au-dessus du seuil minimal sur le dernier exercice.

## ■ RENOUVELLEMENT DES RÉSEAUX

	2012	2013	2014	2015	2016
Linéaire de canalisations renouvelées au cours de l'exercice [km]	2,720	1,850	1,090	7,800	3,530

### **Taux moyen de renouvellement des réseaux : 0,8 %**

Ce taux est le quotient, exprimé en pourcentage, de la moyenne annuelle du linéaire de réseaux (hors linéaires de branchements) renouvelés au cours des cinq dernières années par la longueur du réseau.

Le linéaire renouvelé inclut les sections de réseaux remplacées à l'identique ou renforcées ainsi que les sections réhabilitées.

## ■ Financement des investissements du service de l'eau potable

### ■ TRAVAUX ENGAGÉS AU COURS DE L'EXERCICE

Objet des travaux	Montant de travaux
Schéma directeur d'alimentation en eau potable - Actualisation de l'étude de diagnostic et du schéma de 2006-2007 et modélisation complète du réseau de distribution	0 €
Programme 2014 - Travaux de serrurerie et de métallerie sur les ouvrages de stockage et de production d'eau potable	29 950 €
Programme 2015 - Renforcement et renouvellement du réseau à Penvénan et Trévou-Tréguignec	252 228 €
Programme 2015 - Renouvellement du surpresseur de Feunteun-Conan (Camlez) et des pompes de reprise à Mabiliès (Louannec)	3 830 €
Marché à bons de commande 2015-2017 - Travaux hors programme de canalisations, fontainerie et branchements particuliers	89 975 €
Programme 2016 - Renforcement et renouvellement du réseau à Plougrescant, Plouguiel, Trélévern et Trévou-Tréguignec	211 099 €
Programme 2016 - Réhabilitation du réservoir semi-enterré de Mabiliès en Louannec	4 751 €

### ■ BRANCHEMENTS EN PLOMB

Seuls les branchements comportant un tronçon en plomb avant compteur sont comptabilisés ci-dessous.

Branchements	2015	2016
Nombre de branchements en plomb changés dans l'année	0	0
Nombre de branchements en plomb restants (en fin d'année)	0	0
% de branchements en plomb restants/ nombre total de branchements	0,00 %	0,00 %

### ■ ETAT DE LA DETTE

L'état de la dette au 31 décembre 2016 fait apparaître les valeurs suivantes :

	2015	2016
Encours de la dette au 31 décembre	2 272 053,38 €	2 487 136,43 €
Remboursements au cours de l'exercice	287 147,23 €	319 131,04 €
dont en intérêts	81 325,58 €	84 214,09 €
dont en capital	205 821,65 €	234 916,95 €

### ■ AMORTISSEMENTS RÉALISÉS

	2012	2013	2014	2015	2016
Montant de la dotation aux amortissements	587 493,83 €	630 532,84 €	654 533,59 €	709 176,43 €	668 523,41 €

■ **PRÉSENTATION DES PROJETS À L'ÉTUDE EN VUE D'AMÉLIORER LA QUALITÉ DU SERVICE À L'USAGER ET LES PERFORMANCES ENVIRONNEMENTALES DU SERVICE**

Objet des travaux	Montant de travaux
Schéma directeur d'alimentation en eau potable - Actualisation de l'étude de diagnostic et du schéma de 2006-2007 et modélisation complète du réseau de distribution	80 000 €
Programme 2014 - Travaux de serrurerie et de métallerie sur les ouvrages de stockage et de production d'eau potable	9 940 €
Marché à bons de commande 2015-2017 - Travaux hors programme de canalisations, fontainerie et branchements particuliers	214 897 €
Programme 2016 - Renforcement et renouvellement du réseau à Plougrescant, Plouguiel, Trélévern et Trévou-Tréguignec	271 429 €
Programme 2016 - Réhabilitation du réservoir semi-enterré de Mabiliès en Louannec	114 514 €
Programme 2017 - Renforcement et renouvellement du réseau à Penvénan, Trélévern et Trévou-Tréguignec	365 000 €
Programme 2017 - Réhabilitation des trois réservoirs semi-enterrés de Prat-Bihan (Trévou-Tréguignec), de Sémaphore et de Bellevue (Penvénan)	242 850 €

## ■ Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau

### ■ AIDE AU PAIEMENT DES FACTURES D'EAU DES PERSONNES EN SITUATION DE PRÉCARITÉ

	2015	2016
Abandons de créance	5 548,07 €	4 905,22 €
Versements à un fonds de solidarité	2 056,00 €	2 079,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>7 604,07 €</b>	<b>6 984,22 €</b>

### ■ OPÉRATIONS DE COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE DANS LE DOMAINE DE L'EAU

	2015	2016
Coopération décentralisée	1 500,00 €	0,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 500,00 €</b>	<b>0,00 €</b>